



Communiqué de presse

Grenoble, le 18 novembre 2015



*Les Marchés de Noël de Grenoble
du 21 novembre au 24 décembre 2015
Victor Hugo-Grenette-Félix Poulat-Dr Martin*

Ouverture du nouvel espace dédié à
l'économie sociale et solidaire et au
commerce équitable

Samedi 21 novembre à 13h30

Square du Dr Martin

*En présence de **Eric Piolle**, Maire de Grenoble
Elisa Martin, 1^{ère} adjointe
Fabrice Hugelé, Vice-Président de Grenoble-Alpes Métropole
et Président de l'Office du Tourisme de Grenoble
Et d'autres élus de la Ville et de Grenoble-Alpes Métropole*

Depuis plus de 20 ans, les marchés de Noël sont devenus un **rendez-vous incontournable** pour les Grenoblois, mais aussi pour les habitants de la Métropole, en période de fêtes de fin d'année. Au fil des années, l'événement s'est construit et développé pour accueillir un **public toujours plus nombreux et fidèle** et offrir une série **d'animations festives et populaires** en partenariat avec l'Office de Tourisme.

Cette année, les marchés de Noël se dérouleront sur les places Victor Hugo, Grenette, Félix Poulat et le square du Dr Martin durant **34 jours consécutifs**, à partir du samedi 21 novembre au jeudi 24 décembre 2015. Une **centaine d'exposants issus en grande majorité de la région**, des **collectifs** et des **associations** accueilleront quotidiennement les visiteurs de 10h à 20h dans un **décor de village de montagne**.

Pour cette édition 2015, **l'espace du Square du Dr Martin se transforme** avec une surface de 450m² réaménagée et intégrée au dispositif des marchés de Noël de Grenoble. **5 collectifs et associations grenobloises issus de l'économie sociale et solidaire, de l'artisanat et du commerce équitable animeront ce nouvel espace**.

A l'occasion de l'ouverture des Marchés de Noël, Eric Piolle, Maire de Grenoble, Fabrice Hugelé, Vice-Président de Grenoble-Alpes Métropole et Président de l'Office du Tourisme accompagnés des élus de la Ville et de Grenoble-Alpes Métropole inaugureront cet espace réaménagé au Square du Dr Martin. Les différents acteurs associatifs présenteront leurs activités et animations.

Dans le **cadre du plan Vigipirate renforcé**, du prolongement de **l'état d'urgence**, et en lien avec la Préfecture de l'Isère, la Ville de Grenoble fait procéder à un **renforcement de la présence policière** sur site. Le dispositif humain afférant aux sociétés privées de sécurité est lui aussi renforcé. Concernant les temps festifs se déroulant dans des lieux fermés (concerts, etc.), il sera procédé à une **ouverture obligatoire des sacs et/ou bagages**.

Plus d'infos : www.grenoble.fr / www.grenoble-tourisme.com